

Ce type de bactérie existe partout dans le monde et reste rare en Nouvelle-Calédonie en comparaison à d'autres pays. La Nouvelle-Calédonie mène une stratégie de prévention et de dépistage face aux BHRé pour maintenir leur diffusion à un niveau le plus bas possible.

**LES CONSÉQUENCES SONT
GRAVES
IL NOUS FAUT ÉVITER CELA !**



Un enjeu de santé publique !

Objectifs de la lutte contre les BHRé

Prévenir et maîtriser :

- * la transmission de bactéries résistantes ;
- * la survenue des résistances aux antibiotiques ;
- * pour éviter d'arriver à une impasse thérapeutique.

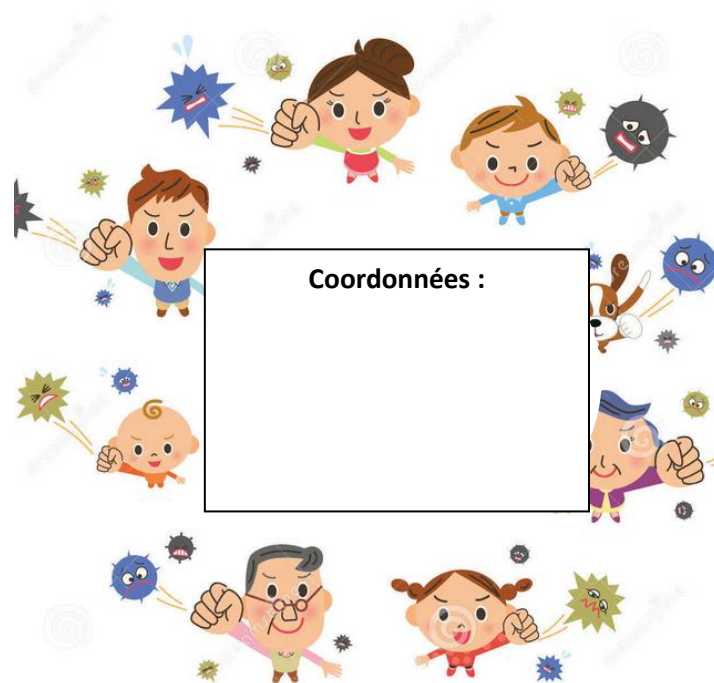
?

*Si ces informations soulèvent des questions,
le personnel soignant et les professionnels
de l'hygiène de l'établissement, où vous
avez été hospitalisé, sont prêts à y
répondre.*

N'hésitez pas à vous adresser à eux.

Vous êtes porteur d'une bactérie hautement résistante émergente (BHRé)

*Voici quelques informations et précautions simples
d'hygiène à respecter pour éviter la transmission*



Coordonnées :



Qu'est-ce qu'une BHRé ?

Le tube digestif contient naturellement des bactéries. Certaines d'entre elles, sous l'effet de traitement antibiotique, deviennent totalement résistantes aux antibiotiques. Par ailleurs, ces résistances peuvent se transmettre d'une bactérie à l'autre et rendre le traitement des infections très difficile. On appelle ces bactéries hautement résistantes émergentes (BHRé), car elles émergent depuis quelques années dans la population.

Cette bactérie peut alors nous rendre malade : **le patient est infecté.**

Toutefois, nous pouvons aussi être porteur et ne présenter aucun symptôme, on parle alors de **colonisation.**

Le plus souvent, la bactérie disparaît spontanément de l'organisme.

Comment se transmet une BHRé ?



Comment sait-on que l'on est porteur ?

La présence de BHRé est identifiée par un dépistage au niveau rectal.

A ma sortie du service, quelles types de précautions ?



Lors d'un retour à domicile :



PAS DE PRÉCAUTION PARTICULIÈRE

Vous pouvez reprendre vos activités relationnelles et professionnelles.

Cependant, il faut respecter les règles d'hygiène de base du quotidien :

Se laver les mains :

- * Après être allé aux toilettes ;
- * Après avoir manipulé du linge sale, un pansement souillé ;
- * Après avoir toussé, éternué, s'être mouché ;
- * Avant de préparer un repas ou de passer à table.

Signalez au moyen de la fiche de transfert qui vous sera remise,

vos statut de Patient-Porteur aux personnes qui vous soignent :

- Infirmier
- Aide-soignant
- Médecin
- Kinésithérapeute
- Pédicure, etc...

Ils respecteront rigoureusement les précautions d'hygiène, car ils prennent en charge d'autres patients potentiellement fragiles.

Contactez

vos médecin, de nouveaux prélèvements pourront être réalisés afin de savoir si vous êtes toujours porteur de la bactérie dans les mois suivant votre hospitalisation.



Lors d'une réhospitalisation :

Si vous devez à nouveau être hospitalisé dans l'année qui suit, signalez dès votre admission que vous êtes ou avez été porteur d'une BHRé lors d'une précédente hospitalisation afin que les précautions spécifiques d'hygiène soient mises en place.

Un nouveau prélèvement pourra être réalisé.